



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : ELECTION DES DELEGUES
AUPRES DU PARC NATUREL REGIONAL

Le 12 mai 2022, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 30, à la mairie sous la présidence de M. Jérôme OLIVIER, Maire de Neuilly-en-Vexin.

Conformément à l'élection du Maire et du 1^{er} Adjoint le 23 avril 2022,

Vu l'article 6 et l'article 7 des statuts,

Vu les articles L 163-5 et L 163-6 du Code des Communes,

Le Conseil après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection, des délégués qui représenteront la commune auprès du Parc Naturel Régional du Vexin français.

NOM	PRENOM	FONCTION	TITULAIRE OU SUPPLEANT
OLIVIER	JEROME	Maire	
CAPRON	PHILIPPE	Conseiller	Titulaire Suppléant
DESLANDES	DAISY	Conseillère	Suppléant

Ont été élus délégués titulaire et suppléant de la commune auprès du Parc Naturel Régional.



Fait et délibéré le 12 mai 2022

Le Maire
Jérôme OLIVIER

Pour copie certifiée conforme.

Publiée le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Nombre de conseillers

-En exercice : 11
-Présents : 8
-Votants : 10
-Absents : 1
-Procurations : 2